



Voie Verte de la Vallée de la Vologne : une situation qui s'éclaircit

L'assemblée générale de la Voie Verte de la Vallée de la Vologne avait lieu ce samedi 2 juillet du côté de la salle des fêtes de Granges -Aumontzey où le président Michel Georges a pu faire un point sur une situation qui semble s'éclaircir étant donné que celle des Communautés de Communes se stabilise (voir vidéo ci dessus).



Michel Georges entouré de David Valence et Thomas Gion

L'association continue donc de solliciter les différents élus des nombreuses collectivités susceptibles de s'impliquer dans ce projet qui est tout de même dans les tuyaux depuis une dizaine d'année et qui devrait pouvoir d'intégrer à d'autres projets déjà en marche ou en place concernant les mobilités douces, non polluantes : « *Il est important de rappeler que la Voie Verte est un dossier à part entière qui peut et qui doit se raccorder à d'autres projets dédiés aux moyens de circuler non polluants. Il doit être traité indépendamment du schéma de la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges, mais l'ensemble doit bien sûr s'articuler. J'ai souvent parlé de maillage, c'est cette vision que nous défendons, celle d'un maillage à intégrer au niveau départemental, régional, et peut-être même voir plus loin. C'est un projet qui viendrait s'intégrer déjà dans le schéma cyclable des Hautes Vosges et du Département, il faut maintenant passer à l'étape suivante et nous attendons des élus un planning* » précise Michel Georges. Et un premier pas serait, selon lui et l'association qu'il préside, la signature rapide d'une convention de mise à disposition de l'emprise ferroviaire entre la Communauté de Communes et SNCF Réseau (voir vidéo ci-dessous), ceci afin que les travaux d'enlèvement des rails et des traverses puisse intervenir rapidement. C'est une procédure bien rodée et le député David Valence a rappelé qu'elle avait été mise en œuvre il y a quelques années pour le tronçon Anould- Saint-Léonard.

Michel Georges a même stipulé que ces travaux pourraient d'ailleurs être réalisés par l'entreprise SNBF de Saint-Dié qui intervient gratuitement car elle se rémunère sur le prix de vente des rails. L'entreprise nivelle le ballast et peut réserver un passage pour les VTT. Cette première phase pourrait être bouclée rapidement, permettant ainsi de satisfaire une demande exprimée par de nombreux randonneurs. Parallèlement, l'étude de faisabilité pourrait être lancée avec le montage des dossiers de financement. Frédéric Thomas s'est montré ouvert à cette proposition et a indiqué que l'association pouvait saisir la CCGHV à ce sujet afin qu'elle examine cette possibilité.





Michel Georges, président de l'association pour la Voie Verte de la Vallée de la Vologne.

Des élus qui semblent donc globalement favorables au projet, si l'on en croit les prises de paroles des uns et des autres. Le maire de Granges-Aumontzey, vice-président de la CCGHV, représentant le président Stessy Speissmann, a confirmé que ce dernier avait réaffirmé récemment son engagement à porter le projet de Voie Verte de la Vallée de la Vologne. Frédéric Thomas, vice-président chargé des finances a par ailleurs ajouté: « *je m'engage à ce que ce dossier soit porté le plus vite possible.* » Il n'y a donc, à priori, plus d'ambiguïté à ce sujet.

Par ailleurs, Denis Masy, maire de Bruyères a réaffirmé tout l'intérêt qu'il portait à une prolongation de la voie verte par une liaison cyclable entre Laveline et Bruyères. Jean-Louis Mentrel, maire de Champ-le-Duc et Vice-Président de la communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges a abondé dans le même sens... Affaire à suivre